

DÉROULEMENT DE LA SÉANCE D'INFORMATION

18 h 00 : Arrivée du conseiller en rétablissement.

18 h 30 : Entrée des citoyens.

- Tenue d'une courte rencontre entre les responsables du MSP et de la municipalité pour faire le point avant de débiter la séance.

18 h 30 : Rencontre avec l'animateur, le maire et les représentants du MSP pour faire le point avant de débiter la séance.

19 h 00 : Séance d'information publique (durée 1 h 30 maximum)

1. Mot de bienvenue (l'animateur ou le Maire);
2. Objectif de la séance et rétrospective des faits (l'animateur);
3. Présentation des porte-paroles partenaires et du porte-parole du MSP en résumant leur rôle respectif;
4. Présentation des partenaires présents dans la salle en résumant leur rôle respectif;
5. Prise de parole du Dr de la Santé publique;
6. Prise de parole du représentant du MAPAQ;
7. Présentation du programme général d'indemnisation et d'aide financière du MSP;
8. Fin de la séance d'information;

20 h 00 : Prise de rendez-vous pour les bureaux temporaires d'assistance financière.